
Commissions parlementaires

Commission de l'économie et du travail

Consultation générale

Le prix de l'essence et ses effets sur l'économie du Québec

La Commission de l'économie et du travail tiendra des auditions publiques à compter du 28 août 2001 dans le cadre de la consultation générale sur le prix de l'essence et ses effets sur l'économie du Québec. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 17 août 2001.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : M^{me} Nancy Ford, secrétaire de la Commission de l'économie et du travail, Édifice Honoré-Mercier, 835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 2.01, Québec (Québec) G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 ; télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : nford@assnat.qc.ca

36355